

Connecteurs et marqueurs énonciatifs : les compléments figés formés à partir du nom *propos*

Christian Molinier

Université de Toulouse-Le Mirail

CNRS UMR 5610

0. Introduction

Le nom *propos*, tout comme d'autres noms de sens voisin, tels *sujet* ou *égard*, entre dans des compléments adverbiaux figés ayant essentiellement des fonctions de connexion et de transition entre deux énoncés ou encore, plus spécifiquement, une fonction de marquage énonciatif. Nous procéderons à l'analyse de ces compléments en établissant une première distinction fondée sur le sens de *propos* dans ces compléments. Les compléments adverbiaux figés formés sur le *N = : propos* font en effet intervenir deux des principaux sens de ce nom, identifiables dans des positions d'actant de phrases simples, le premier pouvant se paraphraser par « paroles exprimées », « ce que l'on dit », le second par « thème discursif », « ce dont il est question ».

1. Le *N = : propos* « paroles exprimées » et son emploi en fonction adverbiale

1.1. Le *N = : propos* « paroles exprimées » en position d'actant

Le *N = : propos* « paroles exprimées » est admis dans les différentes positions d'actant et il accepte aussi bien le singulier que le pluriel :

(Le + Les) propos de Luc (a + ont) frappé les esprits

Paul n'a pas entendu (le + les) propos de Luc

Paul n'a pas répondu à (le + les) propos de Luc

Paul se souvient très bien de (le + les) propos de Luc

Le *N = : propos* « paroles exprimées » est un nom prédicatif qui se construit avec le verbe support (*Vsup*) = : *avoir* ou avec la variante *tenir* pour former des phrases élémentaires comme les suivantes dans lesquelles le déterminant pluriel est préféré :

Max a eu des propos malheureux au sujet de Léa

Max a eu des propos malheureux au sujet de la situation de Léa

Max a tenu des propos anodins à Luc au sujet de Léa

Max a tenu des propos anodins à Luc au sujet de le temps qu'il fait

Remarque. Seule la phrase à *Vsup* = : *tenir* admet un complément au datif (à *Luc*). Comme le *GN* ayant pour tête le nom prédicatif *propos* admet un complément au datif (*Les propos de Max à Luc au sujet de Léa*), il convient d'associer *propos* à *Vsup* = : *tenir* plutôt qu'à *Vsup* = : *avoir*.

1.2. Le *N* = : *propos* « paroles exprimées » en fonction de complément adverbial

Le *N* = : *propos* « paroles exprimées » permet de construire un complément de temps ou de temps-cause thématifié : à (*ce* + *ces*) *propos*, très fréquent dans les textes littéraires classiques, mais vraisemblablement disparu aujourd'hui. Dans cette fonction, ce complément apparaît en position détachée dans la partie pré-verbale de la phrase, soit en tête :

« Au reste, Martial, je suis beau joueur et bon ennemi, je te préviens qu'elle aime les diamants. »

A ce propos, les deux amis se séparèrent.

(Balzac, La Paix des ménages)

Le vicaire eut encore le courage de dire : « Il fera plus beau aujourd'hui qu'hier ».

A ce propos, Mlle Gamard se contenta de jeter la plus gracieuse des œillades à l'abbé Troubert.

(Balzac, Le Curé de Tours)

soit à droite du sujet :

Il avait trouvé une fille répondant si bien à ses goûts, à tous ses goûts, qu'il ne devait pas en exister une autre sur la terre pour lui convenir aussi parfaitement. Les vieux, à ce propos, devinrent aussitôt circonspects et demandèrent des explications¹.

¹ Dans le premier exemple, le complément à *ce propos* semble n'être porteur que d'une notion de temps (à *ce propos* = *au moment où ce propos fut émis*). Dans les deux autres exemples et le dernier en particulier, la notion de temps semble se combiner avec la notion de cause (à *ce propos* = *au moment où ce propos fut émis et en raison du contenu de ce propos*). Dans le premier exemple, il semble qu'on dirait aujourd'hui : *Sur ces propos (Sur ces propos, les deux amis se séparèrent).*

(Maupassant, Contes et nouvelles, Boitelle)

En revanche, les formes à *(ce + ces) propos* ne se rencontrent pas dans l'emploi d'un complément adverbial de temps ou de temps-cause en contexte post-verbal :

« Au reste, Martial, je suis beau joueur et bon ennemi, je te préviens qu'elle aime les diamants. »

?**Les deux amis se séparèrent à ce propos.*

Le vicaire eut encore le courage de dire : « Il fera plus beau aujourd'hui qu'hier ».

?**Mlle Gamard se contenta à ce propos de jeter la plus gracieuse des œillades à l'abbé Troubert.*

L'emploi du complément de temps ou de temps-cause thématifié à *(ce + ces) propos* présuppose dans le contexte gauche immédiat un discours direct (C'est le cas pour les deux premiers exemples) ou un discours rapporté (C'est le cas pour le troisième exemple).

Le complément de temps ou de temps-cause thématifié à *(ce + ces) propos* paraît figé. L'examen des corpus littéraires semble indiquer en effet qu'aucune substitution n'est possible ni pour la *Prép = : à*, ni pour le déterminant démonstratif. En particulier, une forme *LE ... MODIF*, référentiellement équivalente à *ce* paraît exclue :

?**Au propos qu'elle venait d'entendre, Mlle Gamard se contenta de jeter la plus gracieuse des œillades à l'abbé Troubert.*

?**Au propos du vicaire, Mlle Gamard se contenta de jeter la plus gracieuse des œillades à l'abbé Troubert.*

L'adjonction d'un modifieur semble également exclue. On ne rencontre pas de formes comme celle de la phrase suivante :

**Les vieux, à ce propos bizarre, devinrent aussitôt circonspects et demandèrent des explications*

A (*ce + ces propos*) complément de temps ou de temps-cause thématifié est à rapprocher du complément adverbial de temps ou de temps-cause toujours en usage dans les textes littéraires à (*ce + ces*) mots :

Je dois vous avouer, Madame, que j'ai un portrait.

A ce mot, Mme de Rênal devint pâle à son tour.

(Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, Ch. X)

Tout comme à (*ce + ces*) *propos*, à (*ce + ces*) *mots* ne se rencontre pas avec l'emploi d'un complément de temps ou de temps-cause en contexte post-verbal :

?**Mme de Rênal devint pâle à (ce + ces) mots*

D'autre part, dans ce complément également, le nom n'admet pour déterminant que le déterminant démonstratif au singulier ou au pluriel, *LE ... MODIF* étant semble-t-il exclu :

?**Au mot qu'elle venait d'entendre, Mme de Rênal devint pâle à son tour.*

?**Au mot de Julien, Mme de Rênal devint pâle à son tour.*

et l'adjonction d'un modifieur adjectival ou complément déterminatif au *N = : mot* n'est pas attesté:

**A ce mot (inattendu + de portrait), Mme de Rênal devint pâle à son tour.*

Le complément adverbial de temps ou de temps-cause thématifié à (*ce + ces*) *propos* -tout comme à (*ce + ces*) *mots*- joue un rôle particulier dans la cohérence et la progression discursive.

Il constitue la reprise anaphorique d'un discours qui vient d'être prononcé en lui donnant statut d'événement-repère dans une chronologie, événement qui est présenté comme concomitant avec ou précédant immédiatement un autre événement dont il peut être la cause. Ce complément adverbial de temps ou de temps-cause thématifié constitue d'autre part le

topique (topic vs comment) du nouvel énoncé en ce sens qu'il est le point de départ de ce nouvel énoncé, le constituant à partir duquel s'effectue la prédication.²

2. Le *N = : propos* « thème discursif » et son emploi en fonction adverbiale

2.1. Le *N = : propos* « thème discursif » en position d'actant

Le *N = : propos* « thème discursif » n'est admis couramment à titre d'actant qu'en fonction de complément d'un petit nombre de verbes : *s'éloigner, sortir, revenir* ..., et il semble n'admettre pour déterminant que le déterminant possessif coréférent au sujet :

*Max s'éloigne de (son + *mon + *ton + *le) propos*

*Max sort de (son + *mon + *ton + *le) propos*

*Max revient à (son + *mon + *ton + *le) propos*

**Max s'éloigne du propos de Luc³*

On notera par ailleurs que le *N = : propos* « thème discursif », à la différence du *N propos* « paroles exprimées », n'est employé qu'au singulier :

*Max s'éloigne de (son + *ses) propos*

*Max sort de (son + *ses) propos*

*Max revient à (son + *ses) propos*

En outre, *propos* « thème discursif » peut apparaître dans une construction à verbe *être* du type de la suivante, qui établit une relation d'identification entre le *N = : propos* placé à gauche du verbe et une complétive *Que P* ou un *GN* en relation de nominalisation avec une phrase placés à sa droite⁴ :

² L'utilisation qui est faite du terme de topique est celle de A. C. Berthoud 1996 ou encore de B. Combettes 1999. A. C. Berthoud se réfère à « une approche du topic en termes de support de prédication ou d'*à propos* (*aboutness*), proposée par Reinhart (1982) et Laparra (1982), conception fondée non sur des oppositions en termes informatifs ou psychologiques, mais en termes d'effets sur le discours en cours, et ce de façon prospective » (A. C. Berthoud 1996 : 6). Pour B. Combettes, « Il est préférable de réserver des notions telles que celles de thème et de rhème pour l'analyse du niveau informationnel dans la lignée de la perspective fonctionnelle de la phrase (FSP) alors que l'articulation de l'énoncé en « point de départ » et « développement de la prédication » pourrait être décrite par des termes comme ceux de topique et de commentaire » (B. Combettes 1999 :232). Cependant, d'autres auteurs parlent de thème pour le segment nécessairement initial de la phrase et de *propos* pour la partie restante. C'est ce que fait par exemple K. Flottum 1999, prenant appui sur M. A. K. Halliday 1967 : 212, pour qui *quant à N* dans un énoncé d'une part réfère à un thème textuel, d'autre part joue le rôle dans l'énoncé où il fait figure de thème phrastique en tant qu'il est son point de départ.

³ On admettra *Max s'éloigne de notre propos* à la condition que le possessif soit inclusif par rapport au sujet *Max*.

⁴ Des propriétés syntaxiques et sémantiques permettent de mettre en évidence que, dans ces phrases, le constituant placé à gauche du verbe est l'attribut, et le constituant placé à sa droite le sujet.

Le propos de notre entretien était que les conditions de travail se sont dégradées
*Le propos de notre entretien était la dégradation des conditions de travail*⁵

Mais *propos*, à la différence de *sentiment*, *intuition*, *idée*, etc., n'admet pas *Que P* ou un *GN* en relation de nominalisation avec une phrase, à titre de complément déterminatif :

Le sentiment que les conditions de travail se sont dégradées [est bien ancré dans l'esprit de Luc]

Le sentiment de la dégradation de conditions de travail [est bien ancré dans l'esprit de Luc]

**Le propos que les conditions de travail se sont dégradées [revient sans cesse dans la conversation de Luc]*

**Le propos de la dégradation des conditions de travail [revient sans cesse dans la conversation de Luc]*

2.2. Le *N = : propos* « thème discursif » en fonction de complément adverbial d'un verbe de dire

2.2.1. Nature du complément

Le *N = : propos* « thème discursif » entre dans un groupe prépositionnel construit avec la *Prép = : à : à ce propos*, complément d'un verbe de dire, que l'on rencontre couramment dans des discours tels que le suivant :

(1) *Jean est à nouveau absent. Max s'est entretenu avec Luc à ce propos*

Nous considérons que le complément *à ce propos* cooccurrent avec un verbe de dire est fondamentalement, dans tous ses emplois, un complément adverbial. Ainsi, dans l'exemple ci-dessus, *à ce propos* semble jouer à première vue, le rôle d'un complément argumental. En effet, *à ce propos* est en distribution complémentaire avec un authentique complément argumental *de GN* référant à la phrase précédente :

⁵ On notera que le *N = : propos* signifiant « intention » (relié au verbe *se proposer de*) entre dans une construction du même type, mais dans la position droite du verbe seule une infinitive *de V-inf W* est admise (*Mon propos est de démontrer cela*).

**Jean est à nouveau absent. Max s'est entretenu avec Luc de cette absence à ce propos*

Cependant, *à ce propos* et le complément argumental *de GN* du verbe *s'entretenir* sont compatibles si ce *GN* ne réfère pas à la phrase précédente :

Jean est à nouveau absent. Max s'est entretenu avec Luc du problème de l'absentéisme à ce propos

En second lieu, le verbe détermine normalement la nature de la préposition pour les compléments argumentaux qu'il régit. Dans le cas du verbe *s'entretenir* ; l'un des compléments argumentaux -celui qui nous occupe ici- est nécessairement régi par la *Prép = :* *de*, la *Prép = :* *à* étant exclue. Enfin, le complément *à ce propos* est toujours susceptible d'être employé en tête de phrase -position qui implique une organisation différente de l'information et une fonction particulière pour *à ce propos*, cf. *infra*. A l'inverse, le complément *de GN* régi par le verbe n'est pas susceptible d'occuper ces deux positions en produisant les mêmes effets de sens.

Nous désignerons ce complément sous l'étiquette de complément adverbial de propos, en la démarquant de l'usage qui en est fait par la tradition grammaticale⁶.

Le complément *à ce propos* examiné ici doit être considéré comme figé. Le *N = :* *propos* a bien le sens de « thème discursif », comme le montre son aptitude à référer au contenu de la phrase précédente dans le discours (1) donné en exemple ci-dessus :

Le propos de l'entretien de Max avec Luc était (que Jean est à nouveau absent + l'absence de Jean)

Mais la *Prép = :* *à* de même que le *Dét = :* *ce* sont des morphèmes fixes.

La *Prép = :* *à* ne peut entrer en variation avec aucune autre préposition :

*Max s'est entretenu avec Léa (à + *sur) ce propos*

⁶ M. Grevisse (1975 : 161) ou G. Moignet (1981 : 375) désignent sous l'étiquette de « complément circonstanciel (adverbial) de propos » les compléments d'un verbe de dire introduits par les prépositions *de* ou *sur* (*Il a dit cela (de + sur) Luc ; Il a discoursu (de + sur) cette affaire*). Pour nous, comme pour la majorité des auteurs aujourd'hui, ces compléments sont des arguments du verbe.

Le *Dét* =: *ce* ne peut être considéré en synchronie comme résultant d'une « pronominalisation démonstrative » appliquée à un complément de structure à *propos de N*. Il y a certes équivalence sémantique entre les deux discours suivants :

- (2) *Marie a disparu sans laisser de traces. Max s'est entretenu avec Léa à propos de cette disparition*
(3) *Marie a disparu sans laisser de traces. Max s'est entretenu avec Léa à ce propos*

Mais on ne peut en synchronie dériver à *ce propos* de à *propos de N* par l'opération de « pronominalisation démonstrative », qui permet de relier par exemple les deux discours suivants en partant de l'équivalence $CE = LE \dots de N$:

Max n'a pas apprécié l'attitude de Léa. L'attitude de Léa l'a choqué.
= *Max n'a pas apprécié l'attitude de Léa. Cette attitude l'a choqué*

L'équivalence à *propos de N* = à *ce propos* n'est observable qu'en cooccurrence avec un verbe de dire et elle est soumise à des conditions particulières. Ainsi, en cooccurrence avec un verbe de sentiment, par exemple, l'équivalence n'est pas possible :

(4) *Marie a disparu sans laisser de traces. Max s'inquiète à propos de cette disparition*
= / = (5) *Marie a disparu sans laisser de traces. Max s'inquiète à ce propos*

En cooccurrence avec un verbe de dire, mais lorsque le complément qui suit à *propos de* n'est pas la nominalisation d'une phrase du contexte, mais un nom ordinaire humain ou non humain, l'équivalence est également impossible :

(6) *Max s'est (entretenu + disputé) avec Luc à propos de (Léa + ce livre)*
= / = (7) *Max s'est (entretenu + disputé) avec Luc à ce propos*

A ce propos et à *propos de N* constituent deux unités linguistiques indépendantes. *A propos de N* peut apparaître dans des contextes autres que ceux d'un verbe de dire et *N* n'est pas soumis aux restrictions indiquées pour l'équivalence à *propos de N* = à *ce propos*. *A propos de* est une locution prépositionnelle, *i.e.* l'équivalent d'une préposition, dans laquelle

le $N =$: *propos* est désémantisé, et dont la fonction est de spécifier le domaine concerné par le procès :

Max s'est (entretenu + disputé) avec Luc à propos de (la disparition de Léa + Léa + ce livre)
= *Max s'est (entretenu + disputé) avec Léa. (L'entretien + La dispute) était à propos de [= relative à] (la disparition de Léa + Léa + ce livre)*

L'équivalence (2) = (3) est due au fait que dans le cas de (2), on peut dire : *Le propos de l'entretien de Max avec Léa était la disparition de Marie*, alors qu'il est exclu de dire, en ce qui concerne (4) : ?**Le propos de l'inquiétude de Max est la disparition de Marie*, et en ce qui concerne (6) : ?**Le propos de (l'entretien + la dispute) de Max avec Luc est (Léa + ce livre)*. Pour que se réalise l'équivalence, il faut donc que le complément de *à propos de* soit un « propos ».

L'équivalence (2) = (3) éclaire en outre l'origine de la locution prépositionnelle *à propos de*. *A propos de* a d'abord été employé essentiellement en cooccurrence avec un verbe de dire, et *propos* dans une phrase telle que (1) avait à l'origine un sens plein de « thème discursif » (l'expression *à propos de N* posait l'identification entre *propos* et son complément)⁷. L'utilisation dans d'autres contextes conditionne –ou est conditionnée par– la désémantisation de *propos* et a pour effet de transformer *à propos de* en une simple locution prépositionnelle strictement équivalente à une préposition.

2.2.2. Positions

Deux positions sont à distinguer pour *à ce propos* complément adverbial (de propos) cooccurent d'un verbe de dire, qui sont associées à deux fonctions syntaxiques différentes : la position post-verbale en continuité intonative et la position pré-verbale détachée. Dans la position post-verbale en continuité intonative, la fonction de *à ce propos* est celle d'un complément adverbial lié au verbe. On l'observe dans les exemples suivants :

⁷ C'est ce que semble indiquer l'examen des textes du 16^{ème} siècle et du début du 17^{ème} siècle de la documentation de Frantext. Les auteurs du Robert historique notent pour leur part : « En relation avec l'emploi de *proposer* comme verbe de parole, le *propos* a désigné autrefois ce dont on parle, ce dont il est question dans un ouvrage (v. 1380) (...). Le mot est employé avec ce sens depuis Montaigne (1580) dans la locution prépositionnelle *à propos de* « au sujet de » et dans *à ce propos*, employé en tête de phrase pour introduire ce qui va suivre (...). » En fait, on trouve des exemples bien antérieurement à cette date, au 16^{ème} siècle.

(1) *En arrivant chez ses malades, il s'occupait d'abord de sa jument et de son cabriolet. On disait même à ce propos : « Ah, M. Canivet, c'est un original »*

(Flaubert, *Mme Bovary*, II, 2)

(2) *Elle voulait toujours ce qu'elle avait voulu une fois ; elle ne remettait jamais en délibération ce qui avait été une fois décidé. Elle citait à ce propos un mot de son mari, l'aimable général Pietrana : quelle insolence envers moi-même !*

(Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, Livre second)

Dans la position pré-verbale détachée, la fonction de *à ce propos* est celle d'un complément adverbial de propos thématif, qui en tant que tel impose à la phrase une structure informationnelle particulière.

Il réfère anaphoriquement à l'énoncé ou aux énoncés précédents en leur affectant le statut de thème discursif (On rappelle que c'est le sens de *propos* dans cet emploi) et il fait de ce thème discursif le topique (topic vs comment) du nouvel énoncé, en ce qu'il est son point de départ, ou plus précisément, ce à partir de quoi s'effectue la prédication.

On observe cette fonction dans les exemples suivants :

(3) *Ensuite, il plaisanta, disant que la politique ne le gênait pas, qu'il avait fini par s'y accoutumer, dans les brasseries et dans les ateliers. A ce propos, il parla d'un café de la rue Vauvilliers, le café qui se trouvait au rez-de-chaussée de la maison habitée par Sarriette.*

(Zola, *Le Ventre de Paris*)

(4) *Il prévoyait de grands désastres. Le peuple, encore une fois, pouvait envahir la Chambre ; et, à ce propos, il raconta comment il serait mort le 15 mai, sans le dévouement d'un garde national.*

(Flaubert, *L'Education sentimentale*, III, 2)

Contrairement à *à (ce + ces) propos* complément adverbial thématif de temps ou de temps-cause, *à ce propos* complément adverbial de propos thématif n'exprime pas nécessairement de notion temporelle (concomitance ou succession entre deux événements). En effet, la conjonction de coordination *et* marquant la succession entre deux événements est parfaitement compatible avec *à ce propos* complément adverbial thématif comme le montre l'exemple (4), dans lequel *et* conjoint deux propositions dont la première, au style indirect

libre, équivalait à *Il dit que le peuple encore une fois pouvait envahir la chambre*. Inversement, *et* est exclu en cooccurrence avec *à ce propos* complément adverbial de temps ou de temps-cause :

« Au reste, Martial, je suis beau joueur et bon ennemi, je te préviens qu'elle aime les diamants. »

**Et, à ce propos, les deux amis se séparèrent.*

Il convient enfin de noter que *à ce propos* complément adverbial d'un verbe de dire peut être employé en fonction de complément adverbial thématifié :

En arrivant chez ses malades, il s'occupait d'abord de sa jument et de son cabriolet. A ce propos, on disait même: « Ah, M. Canivet, c'est un original. »

Elle voulait toujours ce qu'elle avait voulu une fois ; elle ne remettait jamais en délibération ce qui avait été une fois décidé. A ce propos, elle citait un mot de son mari, l'aimable général Pietrana : quelle insolence envers moi-même !

Inversement, *à ce propos* complément adverbial thématifié peut aussi être employé comme complément adverbial d'un verbe de dire :

Ensuite, il plaisanta, disant que la politique ne le gênait pas, qu'il avait fini par s'y accoutumer, dans les brasseries et dans les ateliers. Il parla à ce propos d'un café de la rue Vauvilliers, le café qui se trouvait au rez-de-chaussée de la maison habitée par Sarriette .

Il prévoyait de grands désastres. Le peuple, encore une fois, pouvait envahir la Chambre ; et il raconta à ce propos comment il serait mort le 15 mai, sans le dévouement d'un garde national.

2.3. Le *N = : propos* « thème discursif » en fonction de complément adverbial marqueur énonciatif de transition

Le complément adverbial à *ce propos* marqueur énonciatif de transition permet au locuteur de rattacher à l'énoncé qui précède un nouvel énoncé qui ne lui est lié que par association d'idées. *A ce propos* est un marqueur énonciatif de transition dans le discours suivant :

Luc était absent à la dernière réunion du bureau. A ce propos, Max abandonne son poste de trésorier

A ce propos a donc pour effet de prévenir l'effet de coq-à-l'âne qui pourrait être ressenti par l'allocutaire en l'absence d'une telle forme, et d'indiquer à celui-ci qu'il s'agit d'une digression.

Ce complément est figé. Aucune substitution n'est possible pour la *Prép* = : à non plus que pour le *Dét* = : *ce*.

Ce complément n'apparaît qu'en position pré-verbale détachée. La position post-verbale, même avec détachement, paraît exclue :

?**Luc était absent à la dernière réunion du bureau. Max abandonne son poste de trésorier, à ce propos*

Les corpus littéraires n'offrent effectivement, pour leur part, que des exemples d'emploi en position pré-verbale détachée :

Tu ne te figures pas la collection de titres de fantaisie qu'on rencontre dans ce repaire. A ce propos, tu sais que je vais te présenter sous le nom de comte Saval, Saval tout court serait mal vu, très mal vu.

(Maupassant, Contes et nouvelles, Yvette, T.2)

Regarde cette femme, Mme de Mascaret. Dieu l'avait faite pour vivre dans une grotte nue ou enveloppée de peaux de bêtes. N'est-elle pas mieux ainsi ? Mais, à ce propos, sait-on pourquoi et comment sa brute de mari, ayant près de lui une compagne pareille, et surtout après avoir été assez rustre pour la rendre sept fois mère, l'a lâchée ?

(Maupassant, Contes et nouvelles, L'inutile beauté, T.1)

En effet, fit remarquer Brichot, la rue du Temple s'appelait rue de la Chevalerie du Temple. Et à ce propos, me permettez-vous une remarque, baron ? dit l'universitaire.

Dans ces exemples, la post-position au verbe ne paraît pas permise :

?**Tu ne te figures pas la collection de titres de fantaisie qu'on rencontre dans ce repaire. Tu sais, à ce propos, que je vais te présenter sous le nom de comte Saval, Saval tout court serait mal vu, très mal vu.*

?**Regarde cette femme, Mme de Mascaret. Dieu l'avait faite pour vivre dans une grotte nue ou enveloppée de peaux de bêtes. N'est-elle pas mieux ainsi ? Mais, sait-on, à ce propos, pourquoi et comment sa brute de mari, ayant près de lui une compagne pareille, et surtout après avoir été assez rustre pour la rendre sept fois mère, l'a lâchée ?*

etc.

Le complément adverbial à *ce propos* marqueur énonciatif de transition peut s'analyser comme le modifieur d'un performatif sous-jacent du type : *Je te dis, Je t'informe, Je te demande*, ayant pour complément l'énoncé qu'il introduit (.cf. P.-A Schreiber 1972). Ainsi, on peut admettre, de ce point de vue, l'équivalence suivante⁸ :

Luc était absent à la dernière réunion du bureau. A ce propos, Max abandonne son poste de trésorier.

= *Luc était absent à la dernière réunion du bureau. (Je te dis + Je t'informe) à ce propos que Max abandonne son poste de trésorier.*

Une analyse de ce type est souvent proposée pour des adverbes d'énonciation comme *entre nous, en confidence, sincèrement*, etc. (cf. Ch. Molinier et F. Levrier, 2000 : 66-67) :

(Entre nous + En confidence + Sincèrement), je ne l'ai pas fait exprès

= *Je dis (entre nous + en confidence + sincèrement) que je ne l'ai pas fait exprès*

⁸ Il va de soi que ces deux discours ne sont pas équivalents du point de vue de l'organisation de l'information, puisque, dans le premier, on a un marqueur énonciatif de transition en tête de la seconde phrase, et rien de semblable dans le second.

Cette analyse permet donc de rapprocher à *ce propos* complément adverbial d'un verbe de dire (cf. 2.2.) de à *ce propos* marqueur énonciatif de transition. A *ce propos* marqueur énonciatif de transition confère un statut de thème discursif à l'énoncé ou aux énoncés qui précèdent. Il constitue une reprise anaphorique de ce thème discursif et lui donne statut de topique (topique vs commentaire) dans ce nouvel énoncé, exactement comme à *ce propos* complément adverbial thématifié. Mais tandis que à *ce propos* complément adverbial thématifié est cooccurent d'un verbe de dire, à *ce propos* marqueur énonciatif de transition résulte d'une intervention du locuteur et peut donc être rattaché à un performatif implicite.

2.4. Le *N = : propos* « thème discursif » en fonction de marqueur énonciatif de rupture ou d'intervention

La forme adverbiale à *propos*, qui est clairement distincte dans la langue d'aujourd'hui de la forme à *ce propos*, peut être définie comme un marqueur énonciatif de rupture ou d'intervention.

On parlera de marqueur énonciatif de rupture lorsque à *propos* sert au locuteur à indiquer un changement de thème discursif, et à solliciter l'attention de l'allocataire pour ce nouveau thème discursif. Cet emploi est observé dans les exemples ci-dessous :

Gavroche insista :

« *Qu'est-ce que tu vas donc faire cette nuit ?* »

Montparnasse prit de nouveau la corde grave et dit en mangeant les syllabes :

« *Des choses* »

Et changeant brusquement de conversation :

« *A propos* »

- *Quoi ?*

- *Une histoire de l'autre jour. Figure-toi ...*

(Victor Hugo, *Les Misérables*, I, IV, 1862)

Vrai Dieu !, s'écria le capitaine, on ne s'en va pas ainsi. Revenez, et dansez-nous quelque chose. A propos, belle d'amour, comment vous appelez-vous ?

- *La Esméralda, dit la danseuse sans le quitter du regard.*

(Victor Hugo, *Notre Dame de Paris*, VIII, 1832)

Adieu, portez-vous bien. A propos, j'oubliais de vous remettre l'argent; voilà trente mille francs en or, cinquante mille en papier : demain, le valet de ferme, en venant chercher le fumier, apportera le reste.

(Gozlan, Le Notaire de Chantilly, 1836)

A propos marqueur énonciatif de rupture prévient l'effet de coq-à-l'âne, sensible en son absence. Il se place nécessairement en tête d'énoncé. Le locuteur signale un changement soudain de thème discursif, mais ce changement s'opère donc sous son contrôle. *A propos* a un statut syntaxique proche de celui de l'interjection. En effet, cette forme a un contour intonatif spécial et ne peut d'aucune manière être intégrée dans une phrase à titre de constituant.

Dans la langue classique, *à propos* a très souvent des emplois comparables à ceux de *à ce propos* complément adverbial thématique ou marqueur énonciatif de transition⁹. C'est le cas dans les exemples suivants, où la langue actuelle emploierait *à ce propos* et non *à propos* :

Je m'imagine que le plaisir est grand de se voir imprimé.

- Sans doute, mais, à propos, il faut que je vous die un impromptu que je fis hier.

(Molière, Les Précieuses ridicules, 9, 1659)

Elles ont la peau douce, l'humeur caressante, et je leur ai trouvé beaucoup de candeur dans le physique. A propos, il faut que je vous conte ce qui m'est arrivé avec la femme chez qui nous logeons, et qui, comme vous en jugerez vous-même, a une façon charmante d'exercer l'hospitalité.

(Dorat, Les Malheurs de l'inconstance, 1772)

La probité pleure, la vertu se cache, la scélératesse lève le front, et il n'y a plus de frein à attendre pour la corruption une fois que la pudeur a disparu. A propos, voyez-vous encore le marquis ? Défiez-vous des hommes qui lui ressemblent, ils m'ont toujours fait horreur.

(Dorat, Les Sacrifices de l'amour, 1771)

⁹ Ce sens persiste dans les expressions *avoir de l'à-propos*, *parler avec à-propos*, qui signifient en gros faire des interventions pertinentes.

L'emploi de *à propos* marqueur énonciatif de rupture se développe à partir du XVII^{ème} siècle en se dissociant de *à ce propos* dont il était jusque-là synonyme. Avec *à propos*, l'accent est mis sur l'introduction d'un nouveau thème discursif et le rattachement de ce nouveau thème discursif au thème précédent passe au second plan puis disparaît. Dès lors, le *N = : propos* se désémantise et *à propos* devient une sorte de signal exclamatif pour introduire un nouveau thème.

On parlera de marqueur énonciatif d'intervention lorsque *à propos* sert d'ouverture à la prise de parole pour introduire un thème discursif en discontinuité avec le thème discursif développé précédemment. *A propos* a dans ce cas également une valeur proche de l'interjection et la combinaison avec une interjection est possible :

Ah ! A propos, je voulais vous demander...

Cit. G.R.

Les citations suivantes offrent des commentaires sur cet emploi de *à propos* :

A propos, dit Mao apparemment hors de propos, j'ai reçu il y a quelques mois une délégation parlementaire de chez vous. Vos partis socialiste et communiste, croient-ils vraiment à ce qu'ils disent ?

(Malraux, Antimémoires, in G.R)

Quand Thérèse dit : « A propos », cela ne signifie pas du tout qu'il y ait le moindre rapport entre ce qu'elle va dire et ce qui vient d'être dit.

(Daninos, Un certain Monsieur Blot, in G.R)

3. Conclusion

Les compléments adverbiaux que nous avons examinés relèvent donc de deux valeurs distinctes du nom *propos*, identifiables dans des phrases élémentaires et qui déterminent deux types de formes.

Le premier, formé sur *propos* « paroles prononcées », est représenté par *à (ce + ces) propos*, un complément de temps ou de temps-cause thématifié, d'usage surtout littéraire, et

qui ne correspond à aucun complément post-verbal. Il peut être rapproché de *à* (*ce + ces mots*) ou encore, dans la langue du Moyen-Age, de *à* (*cette + ces paroles*)¹⁰

Le second, formé sur *propos* « thème discursif, ce dont il s'agit » est représenté par :

- un complément adverbial figurant en position post-verbale, *à ce propos*, cooccurrent à un verbe de dire (*Il m'a dit cela à ce propos*).
- un complément adverbial thématifié *à ce propos*, cooccurrent à un verbe de dire, anaphorisant une situation évoquée dans le contexte gauche et servant de point de départ au nouvel énoncé (*A ce propos, il m'a dit que P*).
- un complément adverbial thématifié *à ce propos*, ne correspondant à aucun complément post-verbal, marqueur énonciatif de transition, pouvant être interprété comme se rapportant à un performatif sous-jacent de type dire (*Jean n'a pas assisté à la dernière réunion du bureau. A ce propos, Max démissionne de son poste de secrétaire (= Je t'informe à ce propos que P)*).
- un complément adverbial *à propos*, marqueur énonciatif d'intervention ou de rupture, anciennement utilisé pour *à ce propos*, doté d'une intonation spéciale, dont le statut syntaxique est proche de l'interjection et compatible avec une interjection, et qui est une sorte de signal précédant la prise de parole, dans un contexte déterminé.

Nous avons montré également que *à propos de N*, qui avait dans le passé des emplois parallèles à certains des emplois étudiés de *à ce propos*, avait évolué à partir du XVII^{ème} siècle, suite à la désémantisation de *propos*, vers le statut de locution prépositionnelle marquant une simple relation et n'imposant pas de contraintes spéciales sur le contenu du *N*.

Références

- Beaulieu-Masson, A. 2002. Quels marqueurs pour parasiter le discours. *Cahiers de Linguistique Française* 24. Genève : Université de Genève.
- Berthoud, A.C. 1996. *Paroles à propos. Approche énonciative et interactive du topic*. Paris : Ophrys.
- Bosredon, B ; M.Galmiche. (éds.). 1992. *Le thème, L'information grammaticale* n° 54. Paris : Société pour l'information grammaticale.
- Choi-Jonin, I. 2002. Ordre syntaxique et ordre référentiel : emploi de la locution prépositive *quant à*, in *Ordre et distinction dans la langue et le discours*. B. Combettes, C. Schnedecker et A. Theissen (éds). Paris : H. Champion.

¹⁰ Cf. A ces paroles, es vos poignant Godin ...
Garin Le loherin, fin XII^o siècle, in Godefroy.

- Combettes, B. 1983. *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*. Bruxelles-Paris : De Boeck-Duculot.
- Combettes, B. 1999. Thématization et topicalisation : leur rôle respectif dans l'évolution du français, in *La thématization dans les langues, Actes du colloque de Caen, 9-11 octobre 1997*. Cl.Guimier (éd.). Berne : Peter Lang.
- Flottum, K. 1999. *Quant à* –thématisateur et focalisateur, in *La thématization dans les langues, Actes du colloque de Caen, 9-11 octobre 1997*. Cl.Guimier (éd.). Berne : Peter Lang.
- Grevisse, M. 1975. *Le Bon Usage*. Gembloux : J. Duculot, S.A.
- Halliday, M.A.K. 1967. Notes on transitivity and theme in english, in *Journal of linguistics*, 3.
- Hopper, P.J. E Traugott. 1993. *Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Lévrier, F. 2002. Marqueurs énonciatifs et grammaticalisation : le cas de *au fait* , in *Champs du Signe*. Toulouse :Université de Toulouse-Le Mirail.
- Moignet, G.1981. *Systématique de la langue française*. Paris : Klincksieck.
- Porhiel, S. 2002. Les indicateurs d'intérêt dans l'organisation textuelle, in *Ordre et distinction dans la langue et le discours*. B. Combettes, C. Schnedecker et A. Theissen, (éds.). Paris : H. Champion.
- Schreiber, P.-A. 1972. Style disjuncts and the performative analysis, in *Linguistic Inquiry*, vol.3, n°3, Cambridge, Mass : MIT Press

Summary

Two broad categories of frozen adverbial complements may be distinguished, organised around the noun *propos* in terms of the meaning taken on by this noun within these complements: namely, either « words expressed », « what is said », or « discourse topic », « what is being talked about ». In the sense « words expressed », the noun *propos* is freely allowed in argument positions, and gives rise to the adverbial complement *à (ce + ces) propos* ('in this/these connection(s)'), a topicalised temporal, or temporal-causal complement which is synonymous with *à (ce + ces) mots* 'with these words', and does not correspond to any postverbal complement. In the sense « discourse topic », the noun *propos*, which occurs as an argument only as complement of a small number of verbs (*sortir, s'éloigner, revenir à son propos* 'diverge from, come back to one's topic'), allows the construction of an adverbial complement *à ce propos* 'in this connection' which is found in postverbal position essentially with verbs of saying (where it is distinct in the modern language from the adverbial structure

à propos de N ‘on the subject of N’), and in initial position in its function as topicaliser or utterance-level marker.

Adresse de l’auteur :

Christian Molinier
Université de Toulouse-Le Mirail
5, allées Antonio-Machado
F-31058 Toulouse-Cedex